

Compte rendu du Conseil Municipal du 04 Juillet 2017

Le conseil débute par un hommage à Simone Veil disparue le 30 juin 2017. Ses combats contre la barbarie et pour l'égalité des femmes restent plus que jamais d'actualité.

Communauté de Communes Drôme Sud Provence : Mise en conformité des statuts.

Afin de répondre aux nouvelles exigences de la loi NOTRe la communauté de commune a adopté de nouvelles compétences optionnelles, à savoir Action sociale d'intérêt communautaire et Création et Gestion de Maisons de service au public. Le conseil approuve l'adoption de ces nouvelles compétences.

Mise à jour du Schéma Directeur d'Assainissement Intégration du volet assainissement pluvial et vérification du zonage assainissement collectif/assainissement non collectif

L'objectif est d'intégrer dans la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, le volet assainissement pluvial afin d'identifier clairement le réseau d'écoulement des eaux pluviales et de vérifier le zonage d'assainissement collectif et non collectif. Le coût de cette prestation s'élève à 44 550,00€ HT.

Subventions de l'Agence de l'Eau gérées par le Département

L'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Drôme ont reconduit leur partenariat relatif à la gestion des aides à l'investissement en eau et assainissement jusqu'au 31/12/2018.

Dans ce cadre, le Département prend en charge l'envoi des dossiers de demande de subventions à l'Agence de l'Eau et assure le versement de celles-ci attribuées par le Département et l'Agence de l'Eau. Le conseil valide la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement. Le taux de la subvention attendue est de 80% du montant hors taxes.

Renforcement du réseau basse tension à partir du poste Billard

Le Syndicat Département d'Energie de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité dans la commune, afin de renforcer le réseau basse tension à partir du poste BILLARD par mutation de 160 à 250 KVA. Le plan de financement est évalué à 2 551.18 € HT. La Commune accepte ces travaux mais ne participe pas au financement de cette opération qui est payée intégralement par les SDED.

Remplacement du véhicule CITROEN C15 par un Citroën Berlingot avec un contrat de Location de Longue Durée sur 5 ans

Le véhicule CITROEN C15 utilisé actuellement par les services techniques n'a pas satisfait au contrôle technique. Il ne pourra donc plus être utilisé après la date du 18 juillet 2017. Ce véhicule qui a 20 ans est vétuste et arrive en fin de vie. Sa remise en état n'est pas envisagée considérant le montant des frais à prévoir. La recherche d'un véhicule de remplacement a été faite auprès de plusieurs constructeurs automobiles. La volonté de la commune est de s'inscrire dans la

protection de l'environnement et de limiter la pollution de l'air dans ses activités comme cela a été fait lors de la construction de la nouvelle école. Après recherches et négociations, il s'avère que la proposition faite par la société vendeuse CITROEN avec une Location Longue Durée pour un véhicule CITROEN Berlingot électrique Taille M Electric Club est la plus avantageuse. Le coût de la location mensuelle est de 215€08 TTC pendant 59 mois. Le premier loyer de 10 042€45 TTC est pris en charge par la société vendeuse Citroën au titre de la récupération des aides associées à l'acquisition d'un véhicule électrique.

Promotion de grade

Chaque collectivité doit fixer le taux de promotion pour chaque grade d'avancement à l'exception de ceux relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale. Le conseil municipal a dans ces conditions défini le taux de promotion de chaque grade figurant au tableau d'avancement

Création d'un poste ATSEM 1ère classe

Afin de promouvoir un Agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles dans le cadre des promotions statutaires, il est créé un poste d'Agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles, permanent à temps non complet à raison de 16 heures 30 hebdomadaires. De ce fait le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Convention de prêt de la salle du moulin Commune/Association WEITI

Cette association occupera la salle des fêtes pour des cours de danse tous les jeudis de 18h15 à 20h45 et ce jusqu'en juin 2018 hors vacances scolaires. Cette mise à disposition engendre une adhésion de 225€ pour la saison de septembre 2017 à juin 2018.

Budget Eau : Décision Modificative n°1.

Afin de financer une extension du bassin existant à la station d'épuration il convient d'effectuer une décision modificative de 11 000€ sur le budget eau de l'exercice 2017 en dépense d'investissement.